



APPEL DE CANDIDATURES

BOURSE DE PERFECTIONNEMENT AGRICOLE POUR LES AGRICULTRICES

Lors du Gala Saturne, le **24 octobre 2020**, une bourse de perfectionnement agricole de 500 \$ sera décernée par les Agricultrices du Québec à une femme. Cette bourse sera remise grâce à la participation financière de la Financière agricole du Québec.

Critères d'admissibilité à la bourse de perfectionnement agricole

Une formation continue est destinée à conforter, améliorer ou acquérir des connaissances professionnelles.

- Agricultrice ayant démontré une grande motivation et une assiduité dans une approche de formation agricole continue.
- Afin d'être admissible, cette formation doit être accréditée et avoir un lien avec l'agriculture en vue d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise ou d'acquérir de nouvelles aptitudes dans son travail.
- La candidate doit avoir terminé minimalement 2 formations continues entre les mois de février 2019 et août 2020.
- La candidate doit avoir été membre des Agricultrices du Québec lors du dépôt de sa candidature
- L'agricultrice s'engage à être présente lors de la soirée du Gala Saturne le **24 octobre 2020** lors de la remise de prix.
- L'agricultrice consent à ce que ses coordonnées et sa photo soient divulguées publiquement à des fins promotionnelles pour le Gala Saturne.

Note

- Aucune limite d'âge n'est requise pour être admissible à cette bourse.
- Toutes les formations offertes (en ligne ou en personne) par un [collectif en formation régional](#) sont admissibles à l'exception des webinaires. D'autres formations agricoles pourront aussi être admissibles selon la justification.
- Les syndicats d'agricultrices peuvent déposer plus d'une candidature par région.

Le jury étudiera toutes les candidatures et déterminera les lauréates selon les critères suivants :

Qualité du dossier académique + Assiduité + Fréquence des formations suivies	37,5 %
Pertinence de la formation suivie au regard au contexte agricole	20 %
Ténacité et persévérance en tenant compte du contexte familiale et agricole (obstacle)	37,5 %
Qualité et présentation du dossier	5 %

Toutes les agricultrices du Québec* désirant participer à l'obtention de cette bourse doivent transmettre leur candidature avec tous les documents requis à leur syndicat régional. Ces documents devront être reçus aux Agricultrices du Québec avant le **4 septembre 2020**.

Les documents et le formulaire électronique doivent être envoyés par courrier électronique au fed.agricultrices@upa.qc.ca et relu par la présidente régionale (pour assurer une meilleure compréhension).

Les documents suivants doivent être joints à la demande de mise en candidature :

- › Copie des attestations
- › Questionnaire dûment rempli
- › Photo couleur (buste, face) fond uni foncé, préférablement, mais non obligatoirement prise dans un studio de photographie

* Les membres du conseil d'administration des Agricultrices du Québec ne sont pas admissibles.

PRÉSENTATION DE LA CANDIDATE BOURSE DE PERFECTIONNEMENT AGRICOLE

Renseignements généraux :

Prénom et nom de la candidate # d'agricultrice

Adresse

Ville/village Code postal

Téléphone Courriel

Date de naissance Production

- La candidate accepte les conditions et critères de ce concours.
 La candidate s'engage à être présente lors de la soirée du Gala Saturne.

Signature de la candidate :

Mise en candidature par – Choisir le syndicat **d'agricultrices** régional

- Je confirme que le dossier de la candidate a été relu par la présidente.

Signature obligatoire de la présidente du syndicat
régionale des agricultrices

Date

Tout dossier de mise en candidature incomplet ou remis après
le 4 septembre 2020 sera automatiquement refusé.

- 1. Décrivez les formations suivies et leur pertinence en lien avec votre contexte agricole (MAX. 350 mots)**

2. Décrivez quel était le contexte agricole et familial lorsque vous étiez en formation (MAX. 350 mots)

- 3. Expliquer la raison pour laquelle vous avez suivi cette formation et quel est le lien avec votre rôle dans votre entreprise? (MAX. 350 mots)**

- 4. Décrivez les efforts fournis et les principaux défis que vous avez dû surmonter pour la réalisation de votre formation (MAX. 350 mots)**

5. Décrivez quels sont les acquis personnels et professionnels que vous avez retirés par la formation agricole (MAX. 350 mots)